



# RÈGLEMENT "AIDES MATERIAUX BIO-SOURCÉS"

avec France Rénov' Le service public pour votre énergie et habitat.

DEMANDE DE SUBVENTION

SUIVI DE CHANTIER

DIAGNOSTIC

RENDEZ-VOUS GRATUIT AVEC UN CONSEILLER

CHOIX TECHNIQUE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

## On vous aide à mettre les pièces dans l'ordre

Rendez-vous à la **Maison Départementale de l'Habitat**

**02 43 64 60 30** - 19 Rue de l'Ancien Évêché à Laval  
(prix d'un appel local)



## PRÉAMBULE

Le Programme Local de l'Habitat 2019-2024 de Laval Agglomération soutient les projets de réinvestissement du parc privé de logements.

Laval Agglomération, en partenariat avec la Maison Départementale de l'Habitat, a mis en place un dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat éligible à tous les propriétaires quel que soit le niveau de revenus ou le statut (*propriétaire occupant, investisseur, syndic de copropriété*).

Un accompagnement et des aides financières peuvent être attribués, sous certaines conditions, aux différentes étapes du projet de rénovation : étude de faisabilité architecturale, audit thermique, travaux énergétiques, maîtrise d'œuvre.

Afin d'amener les propriétaires à intégrer l'utilisation des matériaux bio-sourcés dans leur réflexion, une aide pour des travaux d'isolation utilisant ce type de matériaux est éligible depuis 2022.

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ À L'AIDE MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS

- Financement exclusivement réservé aux bâtis à usage d'habitation (maison, appartement, immeuble) situés sur le territoire de Laval Agglomération (en cas d'occupation mixte, application au prorata de la surface) ;
- Propriétaires occupants, bailleurs, syndics de copropriétés éligibles aux aides MaPrimeRénov' et / ou de Laval Agglo;
- rénovation globale avec un gain énergétique minimum de 35 % ;
- travaux réalisés par des entreprises RGE (sauf cas particuliers de rénovation de biens exceptionnels avec contraintes architecturales et patrimoniales)
- accompagnement par un conseiller France Rénov' (correspondant à la réalisation d'un « acte A4 ou A2 » de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique) ;
- tous types d'isolation (*murs par l'extérieur ou par l'intérieur, rampants, planchers ; éligibilité des combles perdus seulement si les travaux sont intégrés à une isolation totale des combles*), réalisés à partir de matériaux bio-sourcés (chanvre, lin, coton recyclé, ouate de cellulose, fibre de bois, paille).

## MONTANT DE L'AIDE

	Plafond de travaux HT	Taux	Plafond de subv.
PO, PB <b>bénéficiaires</b> de MPR Parcours Accompagné	30 000 €	10%	3 000 €
PO, PB <b>non bénéficiaires</b> à MPR Parcours Accompagné		20%	4 000 €
Syndicats de copropriétaires, <b>bénéficiaires</b> de MPR Copropriété	100 000 €	10%	10 000 €

*Dans le cas où le montant total des subventions serait supérieur au montant des travaux, Laval Agglomération écrêtera son aide afin d'éviter un sur financement du projet.*

# MODALITÉS DE DEMANDE ET DE VERSEMENT DE L'AIDE POUR LES PROPRIÉTAIRES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES ET SUPÉRIEURS

## **1. Procédure de demande d'aides**

Les demandes d'aides et de versement sont adressées par :

- voie postale : à la Maison Départementale de l'Habitat, 19 rue de l'Ancien Évêché 53000 LAVAL
- ou
- mail : [contact.mayenne@soliha.fr](mailto:contact.mayenne@soliha.fr)

### **1.1. Composition du dossier de demande d'aide :**

- le formulaire de demande de subvention de Laval Agglomération signé (annexe 1) ;
- le devis isolation spécifiant :
  - les types d'isolation concernés et les surfaces ;
  - le(s) types de matériaux bio-sourcé(s) retenu(s) ;
- RIB

### **1.2. Composition du dossier de demande de paiement :**

- le formulaire de demande de versement de Laval Agglomération signé (annexe 2) ;
- la facture d'isolation spécifiant :
  - les types d'isolation concernés et les surfaces ;
  - le(s) types de matériaux bio-sourcé(s) retenu(s)

## **2. Modalités de versement de l'aide**

Le versement de l'aide se fera en une seule fois à la réception de la demande de versement de l'aide (si dossier complet).

## **3. Délais de réalisation**

Le délai de réalisation ne devra pas excéder 3 ans suivant la notification de l'accord de la subvention.

**Service Habitat | Direction Développement  
Économique et Urbain**

02 43 49 44 24

Hôtel communautaire  
1 place du Général Ferrié  
CS 60809 – 53008 Laval Cedex

[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)



**Maison Départementale de l'Habitat – SOLIHA**

02 43 64 60 30

19 rue de l'Ancien Évêché  
53000 Laval

[france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)



## ANNEXE 1 : DEMANDE DE SUBVENTION – AIDES MATERIAUX BIO-SOURCÉS

Monsieur    Madame    Monsieur et Madame    Autres :

NOM(S) et Prénom(s) :

Tél :

Email :

### Adresse des travaux d'isolation :

N°et nom de la voie :

CP :  Ville :

Date :

Je soussigné(e)/Nous soussigné(e)s :

sollicite(ons) une aide financière de Laval Agglomération, dans le cadre de la réalisation de travaux d'isolation intégrant des matériaux bio-sourcés à l'adresse ci-dessus.

Je/Nous reconnais(sons) avoir pris connaissance des conditions d'attribution et je m'/nous nous engage(ons) à respecter le règlement. À défaut, la subvention ne pourra pas m'être versée.

Dans l'attente d'une réponse favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Signature(s) du (des) bénéficiaire(s)

## AVIS DU CONSEILLER FRANCE RÉNOV' DE LA MAISON DE L'HABITAT À L'ENGAGEMENT

NOM/Prénom :

Devis validé :

Devis à ajuster :

Montant HT du devis des travaux d'isolation :

Montant de la subvention demandée (10 % ou 20% des travaux HT plafonnée à 4 000,00 €/logement) :

Fait le :

Signature

## ANNEXE 2 : DEMANDE DE VERSEMENT

<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur et Madame	<input type="checkbox"/> Autres :	<input type="text"/>
NOM(S) et Prénom(s) : <input type="text"/>				
Tél : <input type="text"/>				
Email : <input type="text"/>				
<p>Je vous informe que les travaux d'isolation ayant fait l'objet de la demande de subvention sont finalisés.</p> <p>Je sollicite en conséquence la subvention et son versement correspondant sur mon compte bancaire.</p> <p>Je vous adresse également les pièces et documents que vous m'avez demandés lors de la notification.</p> <p>J'atteste sur l'honneur et certifie que les travaux ont été réalisés conformément aux engagements initialement souscrits et que les factures, concernent bien le logement situé :</p>				
N°et nom de la voie : <input type="text"/>				
CP : <input type="text"/> Ville : <input type="text"/>				
Fait à <input type="text"/> le <input type="text"/>				
Signature(s)				

## AVIS DU CONSEILLER FRANCE RÉNOV'

Je soussigné(e) :

conseiller(ère) France Rénov', atteste la conformité des travaux réalisés.

Montant HT de la facture des travaux d'isolation :

Montant de la subvention demandée (10% ou 20 % des travaux HT plafonnée à 4 000,00 €/logement) :

Fait le  Signature